Toilettes dans la gare de Rennes

19 septembre 2025

L’INDECOSA -CGT 35 a tenu sa conférence de presse ce jeudi 04 septembre 2025 à 16H00 dans ses locaux au 31 Boulevard du Portugal 35 200 RENNES.
Il a été fait état du constat que les toilettes dans la gare de RENNES et dans d’autres gares françaises étaient payantes.
L’association INDECOSA -CGT 35 considère anormal et illicite le fait de faire payer l’accès aux toilettes et au point d’eau. Elle estime ce type de pratiques contraire aux droits de consommateurs et des usagers, voire, porte atteinte à la dignité humaine.
Malgré les démarches amiables entreprises par l’association INDECOSA -CGT 35, tant auprès de la SNCF, que des sociétés de restauration ayant leurs activités dans la gare de RENNES, aucune réponse n’a été apportée. Une société a même estimé qu’elle n’était nullement concernée et que seule la SNCF pouvait rendre les toilettes accessibles et gratuites.
Au vu de l’absence de proposition de ces professionnels le Tribunal judiciaire de RENNES a été saisi sous forme d’assignations.
Une première date est déjà prévue.
Maitre Emmanuel NGUYEN avocat de l’association INDECOSA -CGT 35 a pu expliquer et répondre à des intervenants l’interrogeant sur le bien-fondé et les enjeux d’une telle action.
D’autres procédures judiciaires sur d’autres territoires sont en cours à l’encontre de sociétés et plateformes commerciales exerçants dans d’autres gares.
L’association projette en outre d’interpeller les responsables politiques de toute sensibilité et de mettre en place une pétition en ligne pour soutenir la gratuité des toilettes dans les gares, les plateformes commerciales et tous les établissements recevant
du public.
Il est prévu une nouvelle conférence en octobre 2025.

35200 RENNES
02 99 79 44 47
Indecosa35@orange.fr